

CONTRAT DE RESERVATION

Pour toute réservation, Merci de nous retourner ce formulaire signé et accompagné de l'acompte

CAMPING INTERNATIONAL DE BORDEAUX BRUGES ****

Ouvert à l'année

193 emplacements dont 92 locatifs

By Jacques CHABAN DELMAS 33520 BORDEAUX BRUGES

Tél : 33 (0)5 57 87 70 60 – Fax : 33(0)5 57 87 70 61

n° siret 508 362 993 00018

Site internet : www.camping-bordeaux.com – Adresse mail : contact@camping-bordeaux.com

Réservation en ligne par carte bancaire, paiement sécurisé

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

☎ :

MAIL :

Accepte les conditions de location et les tarifs joints, et s'engage à occuper un emplacement ou une location

DATE D'ARRIVEE :/...../.....

DATE DE DEPART :/...../.....

IDENTITE DES OCCUPANTS		
Nom	Prénom	Né(e)le

.....X ADULTES,X enfant -12 ans,X enfant – 4ans

Emplacement : Base 1 ou 2 personnes + 1 installation + EDF

- Tente Tente supplémentaire
- Caravane avec auvent ou caravane pliante Remorque Moto Réfrigérateur
- Camping-car Animal Piéton Véhicule Supplémentaire

Impératif : Dimensions ou descriptif de votre installation

Location : Maximum 6 personnes + 1 véhicule compris

- 1 chambre 2 personnes** Cottage Duo Campus Cottage Saint-Emilion
- 2 chambres 4 personnes** Chalet Détente Bord de lac Chalet Prestige Bord de lac
- 2 chambres 6 personnes** Cottage Village Blanc Cottage Bord de lac Cottage handicapés
- 3 chambres 6 personnes** Cabane pêcheur Chalet Confort Bord de lac
- Lit parapluie Remorque Véhicule supplémentaire
- Chaise Haute Animal Forfait ménage

Paieement

Acompte de 20 % du total + Frais de réservation 25 € pour plus de 3 nuits + taxes de séjour 0,40 cts/jour/pers +12 ans

Assurance Annulation facultative 9€ emplacement 12 € location

Chèque à l'ordre du Camping International de Bordeaux Bruges Chèques vacances Mandat

Carte bancaire **paiement sécurisé**/...../.....

Date de validité/...../..... **3 derniers numéros au dos de la carte (avant la signature)**/...../.....

La réservation ne deviendra définitive qu'après versement de la totalité de la somme, soit un mois avant votre arrivée. Je déclare avoir pris connaissance des conditions du contrat de réservation inscrites au verso et être parfaitement d'accord.

Bon pour accord

Date et signature Le...../...../.....

Il nous serait agréable que vous nous indiquiez comment vous avez connu notre camping

.....

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Arrivée et départ

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée

Emplacements : La location d'emplacements commence à partir de 14H00 et devra être libérée avant 12H00. Passé ce délai, une nuit supplémentaire vous sera facturée. Nombre maximale de personnes par emplacement : 6

Locations : Elles commenceront à partir de 16H00 et doivent être libérées avant 12H00. Lors de votre arrivée une caution de 250 € à la remise des clés et une caution ménage de 30 € vous seront demandées. Les locations seront rendues en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux. En fonction de l'inventaire de départ, la caution vous sera rendue. Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ, la caution ménage de 30 € ne vous sera pas restituée. Ce tarif correspond à une utilisation normale en « bon père de famille ». En cas de non respect à cette règle une prestation de nettoyage supplémentaire sera facturée 30 €/heure. Nous vous informons qu'il est strictement interdit de fumer dans les locations.

Réservations

La réservation ne pourra être prise en compte qu'après la signature du contrat accompagné de l'acompte de 20 % plus frais de réservation.

Emplacements : Le forfait de base camping : 1 installation (tente + voiture ; caravane + voiture ; camping-car) + 1 ou 2 personnes + EDF

Locations : Les hébergements peuvent accueillir au maximum 6 personnes. Un seul véhicule est compris.

Paiement

Pour les locations et les emplacements : la réservation devient définitive qu'après réception du solde soit 30 jours avant votre arrivée.

Interruption de séjour et prestation non utilisées

Tout séjour interrompu ou abrégé ou arrivée tardive de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

Annulation :

Assurance facultative : Nous vous proposons une assurance annulation facultative. En cas d'annulation pour un motif couvert par l'assurance, celle-ci vous permettra d'obtenir le remboursement partiel ou total de votre séjour, selon les conditions prévues au contrat, à l'exception des frais de dossier.

Dans le cas d'une annulation, un courrier explicatif avec justificatif est nécessaire.

Responsabilité civile : Il appartient aux vacanciers de s'assurer. Le Camping International De Bordeaux Bruges décline toutes responsabilités en cas de vols, d'incendies, d'intempéries, de dégâts dus aux chutes de branches et en cas d'incendie relevant de la responsabilité civile du vacancier.

Extrait du règlement intérieur

Pour être admis à pénétrer et séjourner sur le terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire et son représentant. Nous nous réservons le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans le camp de toute personne dont le comportement pourrait troubler l'ordre public. Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le terrain de camping doit au préalable présenter au bureau d'accueil munie d'une pièce d'identité. Elle implique l'acceptation du règlement intérieur. Le non respect de celui-ci entraînera l'expulsion ferme et définitive du camping sans remboursement.

Les véhicules ne peuvent circuler dans le camp entre 22H00 et 7H00. La vitesse est limitée à 10 km/h.

Les appareils de radio, de télévision, etc ne doivent en aucun cas déranger vos voisins.

Les sanitaires doivent être maintenus en état de propreté par les usagers.

L'espace environnementale doit être respectée.

Les barbecues à feux ouverts sont interdits sur le terrain : seuls sont autorisés les barbecues électriques et gaz.

La direction n'est responsable que des objets déposés au bureau. Le campeur garde la responsabilité de sa propre habitation. La détention de substances illicites est interdite. La consommation d'alcool en dehors des emplacements et des lieux prévus à cet effet est formellement interdite.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur qui est affiché à l'entrée et à l'accueil.

Les chiens sauf ceux de catégorie 1 et 2 sont acceptés et doivent être tenus en laisse. Le carnet de vaccination doit être présenté au bureau d'accueil (vaccin antirabique obligatoire). Ils ne doivent jamais être laissés seuls sur le camp ou dans une habitation en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.

Les tarifs ont été établis sur la base des indices économiques en vigueur lors de leur impression et pourront être révisés en fonction de l'évolution réglementaire de ceux-ci (TVA par exemple).

Les tribunaux de Grande Instance de Bordeaux sont seuls compétents en cas de litige.